



LE DEVOIR

Vol. XCVII N° 232

LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2006

88c + TAXES = 1\$

Zaccardelli n'accepte pas le concept d'imputabilité

L'ex-commissaire des plaintes du public dénonce le patron de la GRC

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'actuel commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, est allergique à toute tentative du public d'avoir un droit de regard sur les actions de ses policiers...

Selon la présidente sortante de la Commission des plaintes du public contre la GRC, Shirley Healey, M. Zaccardelli ne comprend pas et surtout n'accepte pas le concept d'imputabilité et de reddition de comptes.

«Quand je suis arrivée à la commission [en octobre 1997], c'était le commissaire Philip Murray, a relaté Mme Healey hier. Pendant les trois ans qu'il a été là [à la tête de la GRC], je n'ai pas eu de problème. Ça allait très bien. Le leadership, ça vaut pour beaucoup. Ça a commencé avec l'arrivée du commissaire Zaccardelli. Il ne comprend pas le système de redevabilité, il ne comprend pas le système de plaintes. Il acceptait avec beaucoup de difficulté le fait d'être obligé de rendre des comptes à une agence civile. C'est très difficile.»

Mme Healey a présidé la Commission des plaintes de 1997 à 2005. Elle participait hier à une conférence de presse organisée dans la foulée de la commission d'enquête sur l'affaire Arar. Elle a rappelé qu'elle avait reçu une plainte à l'époque où l'affaire a éclaté au grand jour. La GRC avait refusé de coopérer à son enquête, lui soumettant à peine une page et demie d'information.

Elle s'est adressée à la Cour fédérale pour forcer la GRC à lui transmettre les renseignements demandés, en vain. Ce grave reproche adressé à M. Zaccardelli s'ajoute aux soupçons qui pèsent sur le commissaire depuis le dépôt du rapport de la commission, qui accuse lourdement la GRC. Plusieurs voix dans les

VOIR PAGE A 10: GRC

Jean-Pierre Ferland victime d'un AVC



Jean-Pierre Ferland en compagnie de son chien à sa ferme de Saint-Norbert.

Partie remise pour les adieux

Les adieux seront pour plus tard: à la veille de son tout dernier spectacle à vie, prévu ce soir devant une salle archi comble au Centre Bell, Jean-Pierre Ferland a été victime hier d'un léger accident vasculaire cérébral (AVC) pendant une répétition à Montréal.

SYLVAIN CORMIER

Imaginez l'accumulation d'émotions intenses. Il y aura eu la dernière première au Cabaret du Casino, puis la dernière tournée, 150 fois la dernière fois pour des dizaines de milliers de spectateurs. Et puis le dernier droit, au retour de l'été, les quelques derniers soirs avant la der des ders. Et puis les dernières entrevues, à chaque fois la

dernière accordée à chaque journaliste. Et puis l'ultime spectacle, qui était prévu ce soir au Centre Bell. A chaque fois, le coeur gros, la tête haute.

Un exemple? Je témoigne. Lundi dernier, c'est à L'Assomption que je le trouve, dans sa loge, juste avant un spectacle-bénéfice au Théâtre Hector-Charland. Ferland étreint ma douce aimée, venue avec

VOIR PAGE A 10: FERLAND

Les médecins narguent Couillard

Les spécialistes boudent le plan de réduction des délais d'attente

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les médecins spécialistes tentent un nouveau bras de fer avec le gouvernement dans l'espoir d'obtenir la parité avec leurs collègues du reste du Canada. La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) a décidé de faire un pied de nez au ministre de la Santé, Philippe Couillard, et de boudier son plan de réduction des délais d'attente.

Ces derniers jours, le ministre Couillard a distribué à travers le Québec une enveloppe de 50 millions destinée à réduire les listes d'attente pour les chirurgies électives en permettant d'accroître la disponibilité des blocs opératoires. On estime que cette somme pourrait permettre de réaliser 30 000 chirurgies supplémentaires.

Les bonnes nouvelles du ministre se heurtent cependant à la colère des médecins spécialistes, qui n'ont toujours pas digéré la loi spéciale fixant leurs conditions de travail. Ils ont encore en travers de la gorge le refus de Québec de leur accorder la parité avec leurs confrères canadiens.

La FMSQ a lancé hier un mot d'ordre à ses membres pour qu'ils n'augmentent pas le nombre de chirurgies et cessent toutes leurs activités bénévoles. On enjoint ainsi aux médecins de ne plus participer à des comités, de cesser de dispenser certaines activités d'enseignement ou de ne plus remplir de formulaires administratifs.

«Ces annonces sont utopiques et ressemblent à un mirage électoral. Cette loi même nous empêche de concrétiser les demandes de M. le ministre», a plaidé le vice-président de la FMSQ, le Dr Louis Morazzin.

Le syndicat de médecins prétend s'appuyer sur le



«Même s'il y a une petite guérilla qui se joue actuellement, ma porte est ouverte», dit Philippe Couillard

VOIR PAGE A 10: MÉDECINS

La loi et l'ordre: Harper appelle les citoyens à l'aide



Page A 5

INDEX

Table with 2 columns: Topic and Page number. Includes Announcements, Avis publics, Cinéma, Décès, Editorial, Idées, Météo, Monde, Mots croisés, Nature, Resto, Sudoku, Télévision, Week-end.

Pékin plaide pour une réponse mesurée

La Chine et la Russie se montrent réticentes à un vote sur des sanctions contre la Corée du Nord

New York — Les États-Unis espéraient hier faire adopter aujourd'hui une résolution du Conseil de sécurité sur la Corée du Nord, mais la Chine et la Russie, invoquant des divergences persistantes, se sont montrées réticentes à un vote sur des sanctions envers la Corée du Nord, souhaité par les autres membres permanents du Conseil de sécurité et le Japon.

Lors de nouveaux débats au Conseil de sécurité, l'ambassadeur des États-Unis, John Bolton, a soumis à ses 14 homologues une version amendée d'un projet de résolution visant à sanctionner Pyongyang pour son essai nucléaire de lundi. Ce texte est désormais coparrainé par la France, la Grande-Bretagne, le Japon et la Slovaquie, a indiqué l'ambassadeur du Japon, Kenzo Oshima, précisant que tous souhaitaient le voir adopter dès aujourd'hui. Mais les ambassadeurs chinois et russe, Wang Guan-

gya et Vitaly Tchourkine, ont émis des doutes à ce sujet, faisant état de problèmes sur plusieurs aspects du texte.

Quatre jours après l'annonce lundi par la Corée du Nord de son premier essai nucléaire, les regards restent tournés vers la Chine, considérée comme le pays ayant le plus de moyens de pression sur l'imprévisible régime communiste.

À Pékin, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Liu Jianchao, a souligné hier que la réponse des Nations unies à l'essai nucléaire annoncé par Pyongyang ne devait pas avoir pour objectif de punir. Mais «il est nécessaire de faire savoir clairement à la Corée du Nord que l'essai nucléaire est une mauvaise pratique», a-t-il insisté, «et que la communauté internationale y est opposée».

La Chine a d'ailleurs dépêché hier un diplomate de

VOIR PAGE A 10: PÉKIN



Manifestation anti-Pyongyang à Séoul hier.

Les chansons de Sophie

9h

Du lundi au vendredi

Réalisation: Catherine Dupuy



ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/1007

ACTUALITÉS

MÉDECINS

« C'est totalement incohérent d'avoir fait une campagne publicitaire de plusieurs millions de dollars, basée sur l'accès et le fait de pouvoir travailler plus, et de ne pas y donner suite quand les moyens sont déployés de façon importante »

SUITE DE LA PAGE 1

texte de la loi adoptée en juin dernier pour justifier son refus d'accroître le rythme des chirurgies. C'est qu'un article interdit à tout médecin spécialiste de «participer à une action concertée par laquelle il cesserait, diminuerait, ralentirait ou modifierait son activité professionnelle». Ce genre de disposition vise généralement à interdire une «grève du zèle».

Selon l'interprétation de la FMSQ, l'interdiction de «modifier» leur activité professionnelle empêche les médecins «d'en faire plus qu'avant». «Il n'y a aucune place dans cette loi pour négocier de nouveaux services, de nouvelles tâches ou même de nouvelles technologies. La loi ne donne aucune marge de manœuvre. Ce n'est pas ma loi, c'est leur loi», a fait valoir M. Morazain.

La FMSQ se défend d'exercer des moyens de pression. «Ce n'est pas du chantage, nous allons respecter la loi. [...] Si M. Couillard et le gouvernement veulent rétablir le dialogue, ils doivent poser des gestes concrets en regard de la loi et déposer une offre tangible sur les écarts de rémunération», a indiqué M. Morazain.

En lançant ce mot d'ordre, la FMSQ emboîte le pas à l'Association des orthopédistes, qui avait déjà fait savoir au ministre dans une lettre adressée le 20

septembre dernier qu'elle refusait d'accroître le nombre de chirurgies.

Couillard réagit

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard a qualifié de «haute ment discutable» l'interprétation originale de la loi faite par la FMSQ. Il invite les médecins spécialistes à s'engager dans un processus de médiation, à l'instar de leurs collègues omnipraticiens, afin de définir le rattrapage salarial par rapport à leurs collègues canadiens. Un tel exercice ne pourrait cependant pas aboutir avant 2008, ce qui, pour la FMSQ, équivaut à «pelleter en avant» l'exercice promis depuis 2003.

«Même si, de toute évidence, il y a une petite guérilla qui se joue actuellement, ma porte est ouverte», a déclaré le ministre Couillard.

Il a rappelé la campagne publicitaire du syndicat, qui avait suscité la controverse au printemps dernier, mêlant les délais d'attente et la rémunération des médecins. «C'est totalement incohérent d'avoir fait une campagne publicitaire de plusieurs millions de dollars, basée sur l'accès et le fait de pouvoir travailler plus, et de ne pas y donner suite quand les moyens sont déployés de façon importante», a affirmé M. Couillard.

Le ministre s'est dit confiant que ses ex-collègues accepteraient d'emblée de traiter davantage de patients, en dépit du mot d'ordre de leur fédération.

L'annonce de la FMSQ a aussi été critiquée par le Regroupement provincial des comités d'usagers. «Les médecins demandent depuis tellement longtemps d'avoir des heures additionnelles d'opération, je ne vois pas comment on pourrait aujourd'hui dire non à cela», a déploré M. Dumesnil. Cette «chicane sur le dos des patients» se traduira selon lui par des délais d'attente induits pour des personnes en perte d'autonomie.

Les médecins spécialistes ont trouvé davantage d'appui du côté de leurs jeunes collègues en résidence. «Même si les mesures proposées ne sont pas nécessairement à l'avantage des médecins résidents, nous comprenons leur démarche, rendue nécessaire en raison de l'exaspération et de la morosité qui règnent dans les milieux de formation et de pratique», a déclaré hier la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) dans un communiqué. L'organisme, qui s'abstient néanmoins de cautionner le boycottage de certaines activités d'enseignement, a pressé Québec d'entamer de nouvelles négociations avec les spécialistes.

Le Devoir

GRC

SUITE DE LA PAGE 1

cerclés politiques, médiatiques et citoyens se sont élevés pour réclamer sa démission.

Le Canadien Maher Arar a été arrêté aux États-Unis en 2002 et expulsé vers la Syrie, où il a été torturé et emprisonné pendant un an. «Très probablement» sur la foi d'informations fausses et incendiaires inventées par la GRC et transmises aux autorités américaines.

M. Zaccardelli a semé des doutes sur sa transparence et son honnêteté en prétendant en comité parlementaire que dès l'arrivée de M. Arar en Syrie, il avait acquis la conviction qu'il y avait eu erreur sur la personne et qu'il en avait informé les personnes qui devaient être mises au courant dans l'appareil gouvernemental. Tous les ministres libéraux en poste à l'époque, y compris le premier ministre Paul Martin, ont affirmé au cours des derniers jours n'avoir jamais rien su de l'erreur de la GRC.

Mme Heafey, qui fait aujourd'hui partie de la direction de l'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique, conclut qu'elle a «de grosses questions» sur le leadership de la GRC. «Pensez-vous qu'il soit normal que les agences de sécurité puissent faire ce qu'elles veulent, qu'elles ne soient pas obligées de rendre des comptes?», a-t-elle demandé. La conférence de presse d'hier a réuni autour d'une même table trois autres citoyens canadiens ayant subi un traitement similaire à celui de Maher Arar dans la foulée des attentats terroristes de 2001. Abdullah Al Malki, Muayyed Nureddin et Ahmed el-Maati s'exprimaient pour la première fois en public depuis la publication du rapport du juge Dennis O'Connor sur l'affaire Arar. Sans en faire une recommandation formelle, le juge O'Connor suggère au gouvernement canadien d'ouvrir une enquête sur ces trois cas pour déterminer s'ils constituent autant de preuves que ce qui est arrivé à M. Arar n'est pas une simple exception mais un nouveau *modus operandi* des services de renseignement canadiens. Le gouvernement fédéral s'est engagé à se plier à cette suggestion. La forme que prendra le mécanisme d'enquête n'est toutefois pas encore arrêtée. Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, attend la recommandation de ses fonctionnaires, explique-t-on à son bureau.

Les trois hommes prétendent qu'ils ont aussi subi la torture dans la même prison syrienne où Maher Arar a croupi pendant un an. Certains se sont même croisés pendant leur incarcération. Tous prétendent que les questions posées pendant les interrogatoires semblaient avoir été soumises par les autorités canadiennes.

La mésaventure de M. Arar a commencé parce qu'il avait le malheur de connaître M. Al Malki, qui avait un tel intérêt aux yeux de la GRC qu'une équipe spéciale, le Projet A.O. Canada, avait été créée pour enquêter sur lui. C'est dans le cadre de cette enquête que M. Arar a été pris dans les filets du renseignement international. M. Al Malki, de retour au Canada depuis 2004, n'a jamais été arrêté et aucune accusation n'a été portée contre lui. Mais tout indique qu'il ferait toujours l'objet, comme MM. El-Maati et Nureddin d'ailleurs, d'une enquête de la GRC.

Le Devoir

PÉKIN

« Nous travaillons avec nos alliés chinois à un moyen d'aller de l'avant »

SUITE DE LA PAGE 1

haut rang à Washington pour plaider en faveur de sanctions mesurées en réponse à l'essai nucléaire auquel la Corée du Nord a dit avoir procédé lundi.

Tang Jiaxuan, conseiller d'Etat et ancien ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu avec le président George W. Bush, la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice et le conseiller national à la sécurité Stephen Hadley. «Nous travaillons avec nos alliés chinois à un moyen d'aller de l'avant», a déclaré sans plus de précision Frederick Jones, porte-parole du Conseil de sécurité nationale.

Pékin avait auparavant jugé que les sanctions ne devaient pas punir Pyongyang mais promouvoir un règlement pacifique de la crise.

Pékin s'oppose notamment à l'inspection des marchandises à destination et en provenance de la Corée du Nord pour y détecter d'éventuels armements non conventionnels et récuse l'invocation du chapitre VII de la Charte des Nations unies, qui ouvre la voie à un possible recours à la force.

Le projet américain prône en outre un embargo sur les livraisons d'armes et sur les produits de luxe, de même que le gel des avoirs des personnes physiques et morales liées aux programmes nucléaires et balistiques nord-coréens.

Le Japon

Le Japon milite quant à lui pour une résolution bien plus dure contre la Corée du Nord, qui interdirait l'entrée des ports étrangers à ses navires et celle des aéroports à ses avions.

Sans attendre une résolution onusienne, le Parti libéral-démocrate (LDP), au pouvoir, a approuvé hier une série de mesures contre le régime de Kim Jong-il, y compris un embargo total sur les importations nord-coréennes et l'interdiction des eaux territoriales japonaises aux navires nord-coréens.

La Corée du Nord, quant à elle, n'a pas changé de ton, menaçant le Japon s'il met en œuvre de nouvelles sanctions, qui devraient entrer en vigueur aujourd'hui. «Nous prendrons des contre-mesures fortes», a prévenu Song Il-ho, ambassadeur de Corée du Nord chargé de la normalisation des relations avec Tokyo, cité par l'agence nipponne Kyodo. «Le contenu précis vous apparaîtra si vous êtes attentifs. Nous ne prononçons jamais de paroles en l'air», a-t-il ajouté.

Pyongyang a aussi mis en garde les États-Unis. «Si les États-Unis augmentent la pression sur la Corée du Nord, persistent à lui nuire, elle continuera à prendre des ripostes physiques, considérant cela comme une déclaration de guerre», a déclaré Ri Kyong-son, porte-parole adjoint du ministère nord-coréen des Affaires étrangères.

Depuis que la Corée du Nord a annoncé avoir procédé à son premier essai nucléaire, pas un jour ne passe sans que les médias japonais ou sud-coréens annoncent que Pyongyang prépare une autre explosion. Hier, le journal sud-coréen *Munhwa Ilbo* citait une source «très versée dans les affaires nord-coréennes», selon laquelle un second test pourrait avoir lieu dans deux ou trois jours.

De leur côté, les scientifiques peinent toujours à confirmer le premier essai et sa réussite proclamée. La Corée du Sud, qui pouvait craindre d'être touchée par la radioactivité, n'a encore détecté aucun niveau anormal dans l'air, selon Han Seung-jae, un responsable de l'Institut de sécurité nucléaire sud-coréen. «Il y avait peu de chances que la radioactivité soit propagée vers le sud car le vent soufflait vers le nord et l'est ces derniers jours», a-t-il précisé.

Côté japonais, «aucun signe d'augmentation des niveaux de radiation, dans l'air ou au sol», n'a été détecté, a expliqué hier un responsable gouvernemental, Hiroshi Tsuboi. L'aviation nipponne cherche des traces de radiations dans l'atmosphère mais n'a rien trouvé d'anormal.

Agence France-Presse, Reuters et Associated Press

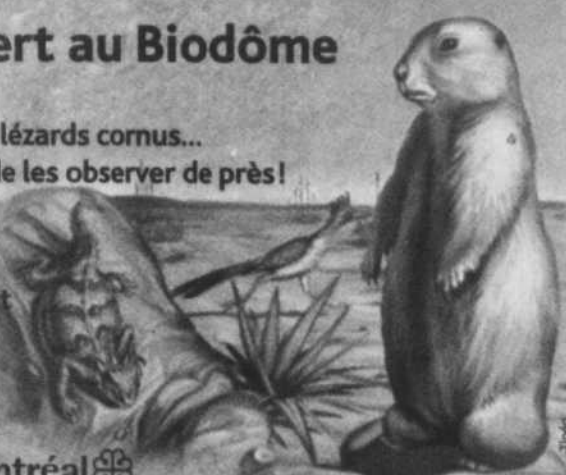
BIODÔME DE MONTRÉAL
UN MUSÉE NATURE MONTRÉAL

Grande visite du désert au Biodôme
Découvrez cet univers méconnu.
Chiens de prairie, grands géococous, lézards cornus...
Et un tunnel qui permet aux enfants de les observer de près!

Jusqu'au 12 novembre 2006 seulement
Fermé les lundis

514 868-3000
www.museumsnature.ca

Via **CCES** Montréal



FERLAND

« Je vais te dire une chose : je pensais pas que les gens m'aimaient tant que ça »

SUITE DE LA PAGE 1

moi pour l'entrevue. On s'treint ensuite. Ferland serre fort. Je serre fort. Lui et moi accusons le coup. Vivons notre petite mort toute personnelle. Constatons l'indéniable: ça y est. La petite lumière rouge de l'enregistreuse est éteinte, c'est fini. Ma dernière conversation de journaliste avec Ferland l'artiste a vécu. Bonne chose, le régisseur vient le chercher pour le test de son. On se dit au revoir, Jean-Pierre nous invite, ma douce et moi, à sa cabane à sucre, au printemps. Ce n'est déjà plus l'artiste qui parle au journaliste. On est déjà après.

Cette scène des adieux, Jean-Pierre Ferland la vit depuis le début de 2005 et l'a vécue à chacun des 150 soirs de sa dernière tournée. Chaque soir a été le dernier soir d'un auditoire, d'un diffuseur, d'employés, chaque soir des lettres émues ont empli la loge, les fins se sont télescopées tellement il y en a eu. Pas de fausses fins à la Georges Guétary. Pas des fins élastiques à la manière d'Aznavor, qui se donne de fois en fois des échappatoires pour justifier un retour de plus. Des fins finales. Des fins sans revenez-y. C'est bien pour ça qu'il est venu tant de monde, que les supplémentaires se sont ajoutées aux supplémentaires, que Ferland a battu ses propres records d'auditoire partout. On y a cru. Ferland, si souvent cabotin, n'a pas fanfanonné sur ce point-là. Le point final, c'est le point final.

« Je pourrai pas changer d'avis. C'est du chantage si tu fais ça! Tu peux pas dire: "Hon, j'm'ai trompé..." Je ne pourrai pas revenir même si ça me tentait. Et c'est sûr que ça va me tenter. Certain! J'ai aimé ce métier-là à mort! Revenir, ça m'humilierait. Ça serait insultant pour les gens. » Et Ferland de lire une lettre parmi celles qui jonchent la table de maquillage. « Je perds mon idole de jeunesse, d'adolescence et de femme. J'ai le cœur brisé, pas j'ai pas le goût de rire. Vous partez, ça fait tellement mal... » Il sourit. Il est habitué, mais il a le regard embué quand même. « Ça fait quelque chose. » Euphémisme. « J'ai des sentiments mitigés sur tout ça. J'ai hâte que ce soit fini pour arrêter d'y penser. Je rêve à ça, je me lève avec ça, je me couche avec ça. J'ai hâte au Centre Bell parce que ça va être le spectacle de ma vie. Et puis, j'ai pas hâte parce que je sais pas comment je vais réagir en me levant [le lendemain]. »

Petit silence. Je le vois dans ses yeux: il se projette à la fin de l'ultime chanson. « J'espère que je braillerai pas, c'est tout. » Et Ferland de débaler toute la mise en scène de la fin du spectacle. Comme pour désamorcer la charge, vider un peu le puits sans fond d'émotion. « J'ai travaillé tellement fort pour ma dernière shot, ma dernière chanson, ma dernière phrase, mon départ. Est-ce que je dis adieu ou au revoir? Est-ce que je fais une chanson spéciale? Je me suis posé toutes les questions. Et j'ai trouvé. Avant-hier. Il lâche le morceau. Ça lui fait du bien. Pas moi. Je ne veux

pas savoir. Vous non plus. Gardons-nous ça pour la dernière, quand elle viendra.

« Je vais te dire une chose: je pensais pas que les gens m'aimaient tant que ça. Parole d'honneur. Je suis tellement chanceux de vivre ça à temps, pendant que je suis encore bon, pendant qu'on me trouve encore bon. Je pense à Félix, aux derniers spectacles qu'il a donnés, les salles même pas à moitié pleines. Ça faisait pitié. Je me disais que moi, ce serait pas ça. Moi, c'est de salles pleines que je veux me souvenir. Et c'est ça que j'ai. » Fierté dans le ton. L'évoque Brel, qui a aussi eu le courage de partir au sommet. « J'ai assisté à son dernier soir à l'Olympia. Ça vibré, c'était magnifique. » Il dit que Brel n'aurait pas dû revenir sur disque dans les années 70. « Moi, après la dernière chanson, that's it. Je n'ouvre plus la bouche. Même s'il me venait un flash extraordinaire, le meilleur flash de chanson de ma vie, je ne sors pas de disque. J'ai promis des chansons à Céline Dion, à Kevin Parent, je vais les faire. Quelques chansons et c'est tout. Si ça me tente, je vais finir d'écrire ma comédie musicale, Mrs. Simpson. Mais je ne rechante plus. J'irai même pas au lancement du DVD de la tournée et du spectacle. »

Bravo, lui dis-je. Je mentionne Reggiani, qui s'est accroché aux planches jusqu'à ce que mort s'ensuive. « Les artistes qui veulent expirer sur scène, je trouve ça laid. C'est pas poli. C'est pas joli. Faut être exhibitionniste en maudit. Ou maudiquement malheureux dans le reste de la vie. Je ne trouve pas ça admirable. Quand je voyais M. Trenet, qui respirait avec difficulté, qui avait de la misère, je ne comprenais pas pourquoi il s'acharnait. Faire de la scène quand on n'est plus capable, c'est de l'acharnement thérapeutique. » Et Ferland de citer Vigneault. « Dans ma boîte vocale, vendredi dernier, il m'a laissé un message. Ça disait: "Ha! Ha! Ha! On passe sa vie à ne pas voir qu'on est vieux, mais chaque tournée est une tournée d'adieu..." »

Et après la fin? Après, il reste d'autres adieux encore. « On part en croisière, avec Robert Vinet et Ti-Guy Latraverse. Je ne travaillerai plus avec eux, c'est fini. Alors, c'est pour leur dire merci. Leur dire qu'ils ont été de bons imprésarios. On part de Venise, on fait l'Italie, Rome, après ça les îles grecques, la Corse, l'Espagne. » Et après ça? « Je me suis creusé un lac. Je fais de la moto. J'ai un petit bateau: j'aimerais ça aller sur le fleuve. Je vais m'ennuyer du métier, mais je ne vais pas m'ennuyer parce que j'ai rien à faire. »

L'entrevue touche à sa fin, selon l'expression consacrée. Je le regarde fixement, pour graver l'image. Il s'en aperçoit. Je bredouille je ne sais plus quoi. Grelots dans la voix. « Tu seras pas malade sur moi, toujours? » Sacré Jean-Pierre. Salut, Jean-Pierre. Merci, Jean-Pierre. À tantôt, Jean-Pierre.

Collaborateur du Devoir
Avec la collaboration de Guillaume Bourgault-Côté

Le Devoir

GES: la Fondation Suzuki vante le plan du Québec

Les autres provinces n'ont aucun plan d'ensemble

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Une bilan analytique des mesures prises au Canada contre le réchauffement du climat, publié hier par la Fondation Suzuki, affirme que le plan du Québec est « désormais le meilleur au pays » même s'il se contente de cibler une réduction de 2 % sous la barre de ses émissions de 1990.

Le Manitoba est la seule province à s'être donné l'objectif national de 6 % sous le niveau de 1990, soit l'objectif fixé dans le protocole de Kyoto. Le Québec vise aussi cet objectif mais, faute de financement conjoint par Ottawa, il se limite pour l'instant à moins de 2 %.

Ailleurs au Canada, les « mesures varient de timides à inexistantes », selon le bilan de la fondation (www.davidsuzuki.org). Trois provinces n'ont strictement aucun plan de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Yukon. Quant à la Saskatchewan et à l'Alberta, les deux plus grandes sources d'émissions par unité de PIB, elles laissent croître leurs émissions d'année en année sans intervenir. L'extraction des sables bitumineux pourrait doubler leurs émissions d'ici 15 ans.

Les autres provinces ont pris des engagements sur des points précis mais sans plan d'ensemble ni objectif opérationnel. Par exemple, l'Ontario garantit désormais l'accès à son réseau aux petits producteurs d'énergie verte.

Mais la cible principale du rapport demeure le gouvernement fédéral qui, malgré dix ans de consultations et de plans sans cesse refaits, n'a toujours pas accouché d'un plan fonctionnel qui s'attaquerait aux principaux émetteurs. Le gouvernement fédéral, conclut l'étude, devrait faire preuve de « beaucoup plus de leadership » pour faire avancer le dossier en collaboration avec les provinces.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

WEEK-END CULTURE

TÉLÉVISION

PATRIMOINE

Radio-Canada a préféré René à October 1970 pour des raisons financières

La SRC pourrait toutefois faire l'acquisition de la série doublée en français

PAUL CAUCHON

Radio-Canada soutient ne pas avoir participé à la série October 1970 de CBC pour des raisons financières...

Si l'on se fie au premier épisode d'October 1970 diffusé hier soir à CBC, on peut dire que Radio-Canada a vraiment raté une occasion historique...

October 1970 est un projet écrit par Peter Mitchell et Wayne Grig-

sby, ce dernier étant un auteur fort connu au Canada anglais. La série a été produite par Big Motion Pictures et Barna-Alper Productions.

Les auteurs traitent l'ensemble de la Crise d'octobre comme un grand drame policier, politique et humain, s'inspirant entre autres du rapport de la commission d'enquête Duchaine...

La série commence avec l'enlèvement de James Richard Cross le 5 octobre 1970, et dès le premier épisode hier soir le téléspectateur était directement plongé dans l'action...

dans le rôle du lieutenant-détective Julien Giguère, qui menait l'enquête, Hugo St-Cyr dans celui de Paul Rose, Mathieu Grondin dans celui de Jacques Lanctôt et Denis Bernard dans celui de Pierre Laporte.

Les projets communs entre CBC et Radio-Canada sont habituellement financés par le «Fonds transculturel» mis en place par le président de Radio-Canada. Selon Radio-Canada, CBC l'avait approchée pour des discussions préliminaires, mais «nous avions déjà utilisé le fonds pour la série René»...

Il semble donc que, pour voir en français cette série qui s'annonce déjà comme un événement, les Québécois devront faire pression sur leur télévision publique. Le deuxième épisode d'October 1970 sera présenté jeudi soir prochain à CBC.

Le Devoir

Encore des condos au carmel

Nouveau projet immobilier autour du monastère des carmélites de Montréal

STÉPHANE BAILLARGEON

Le monastère des carmélites de Montréal est de nouveau menacé par un projet de condos. La nouvelle proposition immobilière vise la construction d'immeubles de cinq, six et sept étages près du complexe conventuel...

«C'est du parasitage», juge Dinu Bumbu, du groupe de défense du patrimoine Héritage Montréal. «Les carmélites ont accepté de ne pas capitaliser sur la vente de leur site, et d'autres vont maintenant en tirer profit.»

«Nous veillons au grain», assure Yves Laliberté, à la tête de la Direction du patrimoine au ministère de la Culture. «Les volumétries des nouvelles constructions devront respecter celles du carmel.»

Le bien culturel sera bientôt délimité. Tout nouvel aménagement devra ensuite tenir compte de la présence du bien classé. Par contre, les fonctionnaires du MCC n'ont pas encore rencontré les promoteurs.

Le projet prévoit le remplacement d'immeubles industriels par des édifices déployés en forme de L autour des rues Henri-Julien et Maguire. La rue du Carmel passant devant le monastère sera prolongée vers l'est.

Les plans viennent de passer l'étape de la modification du zonage municipal, les terrains étant prévus pour des activités industrielles légères. Au cours des dernières semaines, les promoteurs ont accumulé 614 signatures de résidents (soit la moitié requise) pour appuyer la mutation de vocation vers le résidentiel.

Lors d'une séance d'information à l'été, des voisins du futur chantier ont critiqué les effets des futures masses immobilières sur l'ensoleillement, y compris sur le jardin

des religieuses. La communauté, elle, a fait savoir au Devoir qu'elle ne commenterait pas le dossier.

Ce nouveau projet immobilier de vingtaine de religieuses date de la fin du XIX^e siècle. La communauté reculée voulait le vendre et déménager à l'extérieur de Montréal.

«Il est honteux que Mme Fotopulos travaille à faire protéger le carmel une année et accepte, l'année suivante, un projet immobilier dans lequel les résidents vont pouvoir regarder les carmélites dans leur jardin», commente un résident du secteur, membre actif de la Coalition pour la sauvegarde du carmel.

Le bureau d'arrondissement affirme que les plans actuels ne prévoient aucune vue directe sur le jardin des carmélites. «Si le ministère décide de créer une aire de protection, tous les projets immobiliers seront assujettis», ajoute Michel Tanguay, porte-parole du Plateau.

Le Devoir

As-tu l'oreille à la culture? Le 4 à 6 À partir de 16h00 du LUNDI au VENDREDI Le retour culturel 101,5 Radio-Montréal www.cibl1015.com

DANSE

En deçà du monde

KAGEMI

de Sankai Juku Chorégraphie: Ushio Amagatsu Musique: Takashi Kako et Yoichiro Yoshikawa Ce soir et demain au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts

FRÉDÉRIQUE DOYON

La grande beauté visuelle qu'annonçait la venue de la troupe japonaise Sankai Juku a fait son œuvre hier soir à la Place des Arts, alors que la moitié de la salle s'est levée pour dire son émotion.

Les sept danseurs masculins de Kagemi ont bien réussi à nous emmener en deçà du monde, là où la vie ne bat pas au même rythme et la danse ne semble pas soumise aux mêmes lois. «Par-delà les métaphores du miroir», dit alors, avec justesse, le sous-titre de la pièce.

Par moment toutefois, la surcharge d'effets scéniques (lumière et musique très appuyées) semble étouffer l'essence même du butô dans lequel s'enracine le travail de Sankai Juku.

recteur artistique de la troupe fondée en 1975, Ushio Amagatsu, qui danse aussi dans Kagemi malgré ses 57 ans, fut fortement marqué par le butô, esthétique née des affres de la bombe atomique et du désir de créer une forme d'art qui serait proprement japonaise, libérée de toute influence occidentale.

Est-ce parce que le butô que nous avons pu voir restait jusqu'ici limité à un minimum d'effets? Parce que toute la charge de la danse reposait alors sur les seules capacités physiques et mentales de l'interprète? Allez savoir. Reste que la forme spectaculaire offerte au Théâtre Maisonneuve dilue un peu la puissance intrinsèque de la danse.

La beauté sublime et étrange de Kagemi l'emporte tout de même largement sur la déception. La pièce s'inspire d'une visite, il y a près de 30 ans, chez le maître de la plus ancienne école d'arrangement floral du Japon. Le plafond tapissé de fleurs de lotus, avec leurs tiges pendantes, donnait au chorégraphe l'impression d'être au fond de l'eau ou de voir son image réfléchie dans un drôle de miroir.

Le Devoir

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channel, time slot, and program titles. Includes programs like Le Téléjournal, J.E. / Ados, and various news and entertainment shows.

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre - (2) Excellent - (3) Très bon - (4) Bon - (5) Passable - (6) Médiocre - (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

IL VA Y AVOIR DU SPORT

Pierre Curzi commentera deux débats chauds: pour ou contre l'école bilingue, et faut-il revoir la position du Canada face à Israël?

Télé-Québec, 19h30

GRANDS REPORTAGES

Un film qu'on dit ironique, produit par Arte France, qui explore les coulisses d'une campagne de marketing du shampooing Dove.

RDI, 20h

ZONE LIBRE DOCUMENTAIRES - BONNES À TOUT FAIRE

Un documentaire sensible d'Hélène Choquette sur les aides ménagères provenant des Philippines.

Radio-Canada, 21h

AUTOUR DE MINUIT

François Chuset est le jeune admirateur parisien d'un vieux saxophoniste américain de jazz, alcoolique, joué par Dexter Gordon. Ce film de Tavernier est sûrement un des plus beaux films d'amour envers le jazz qu'on puisse voir.

Arte, 23h

Ce soir 21 h À la di Stasio

Plats santé, simples et savoureux! Avec Laure Waridel



22 h Belle et Bum

Lynda Thalie, Q-Banito, Boogat, Paulo Ramos, Maktoub, Namori et Pé Na Rua.



telequebec.tv